

COMITE DIRECTEUR DISTRICT SOMME

Réunion du Mardi 25 août 2020 - 17 H

Président : Monsieur Marcel GLAVIEUX.

Présents : Messieurs Didier BARDET, Laurent BOURDIN, François CLERCQ, Alain CRESSON, Jean François DEBEAUVAIS, Alain FERRARETTI, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Cyril PAGE, Régis PATTE, Pascal TRANQUILLE, Jean Marie WARME.

Assistent : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (secrétaire administratif).

Excusés : Messieurs Philippe FOURE et Jean Marc MORTEL.

Approbation Procès-Verbal du 7 juillet 2020 :

Le Procès Verbal de la réunion du 07/07/20 est adopté sans modification à l'unanimité des membres présents.

CARNET

Le Président présente, au nom du Comité Directeur, ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Michel POTELET, ancien Président, et Président d'Honneur du District Aisne
- Monsieur Christian DESPLAINS, ancien dirigeant de l'US ROYE
- Monsieur DOUBLET, Président d'honneur de l'US LE BOISLE
- Monsieur BROTONNE Bernard, ancien Président de l'US MOLLIENOIS

Il souhaite ensuite des vœux de rétablissement à Cyril LIMOUSIN, salarié de la LFHF ainsi qu'à Raoul TETART, délégué du DSF et membre de la commission des Jeunes.

Communication du Président :

FFF :

- **Fonds de solidarité :**
 - Un versement de 5€ par licencié a déjà été réalisé sur le compte Ligue des clubs (3,50€ de la FFF et 1,50€ de la LFHF).
 - Un versement de 5€ sur les comptes des clubs District (Footclubs) est en cours de réalisation, qui correspond à 3,50€ de la FFF, et 1,50€ de la part du District.
 - Un versement complémentaire du District est à venir et sera fonction du compte de résultat du DSF.
 - Dotation matérielle pour les clubs de moins de 100 licenciés.

Le matériel sera transmis aux responsables de secteur pour distribution aux clubs concernés.

Les clubs de l'amiénois recevront un mail pour venir chercher leur dotation au siège du District sur des créneaux à respecter.

Nature de la dotation



- **Réunion en visio avec les Présidents de district le 19/08/20 :**

- Il est rappelé que seules les informations officielles de la FFF ont valeur d'application (attention aux réseaux sociaux).
- Une fiche synthèse a été réalisée pour les clubs (transmise par mail et en ligne sur le site du DSF)
- Souhait de sursoir à l'organisation de coupes régionales et départementales, la priorité doit être donnée aux championnats.
- Pour la reprise des jeunes, il faut attendre la reprise scolaire et faire des poules réduites par phases (en cas d'arrêt éventuel des championnats).
- Pas de tests COVID imposés aux clubs
- **Obligation de nommer un « Référent COVID » pour les clubs**
- Vestiaires autorisés en respectant certaines mesures (temps limité, nombre restreint, désinfection, masques...)
- Spectateurs assis autorisés dans les tribunes fixes (chaises et bancs interdits)
- Pas de report en Coupe de France en cas d'arrêt d'utilisation des terrains, vestiaires, cas de COVID ou quarantaine imposée. Le match sera perdu par forfait (sans amende et remboursement de l'engagement).
- Reprise du futsal en instance.
- Formations en attente
- Accueil des parents autour du terrain autorisé à condition du respect du protocole sanitaire (port du masque obligatoire et distanciation sociale).

Les Présidents ont rappelé les préoccupations du football amateur sur les possibilités de spectateurs dans les stades et surtout les manques de rentrée financières pour les clubs.

- **Courrier de Marc DEBARBAT, Président de la LFA, du 21/08/20 :**

Il concerne la Rentrée du Foot 2020 ainsi que le protocole de reprise du Foot amateur dans les Ligues et les districts et reprend les points énoncés ci-dessus.

- **Service civique :**

1 poste accordé pour le District Somme.

Le dossier sera transmis à Monsieur Philippe FOURE pour recherche de candidats.

- **ANS 2020:**

- Convention de financement à hauteur de 43.000 € pour l'année 2020.
- A noter que les têtes de réseaux ne sont plus subventionnées.
- Les états de paiement pour les clubs du département ont été réalisés et transmis à M. LANGOT de la LFA pour suites à donner. Les clubs concernés sont :
 - CSA DOULLENS : 1.500 €
 - ESC LONGUEAU : 2.300 €
 - AC AMIENS : 1.700 €
 - CSA MONTIERES : 1.500 €
 - FC LA MONTOYE : 1.700 €
 - FR ENGLEBELMER : 1.700 €

Le Président rappelle que la somme moyenne pour les clubs est de 1.700 €, qui résulte du nombre de clubs et de la somme allouée au Football régional.

- **Décision du COMEX du 8 juillet 2020 concernant la discipline :**

Voir ci-dessous l'extrait du PV traitant des suspensions :

«4) Suspensions

Le Comité Exécutif,

...

*Décide une dispense d'exécution de peine dans la limite de 3 matchs pour les suspensions fermes en matchs non encore entièrement purgées à ce jour,
Précise que la sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et qu'en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des trois matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités de purge habituelles de l'article 226 des Règlements Généraux.*

Cette décision ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques.»

Un PV du 09/07/20 sera mis en ligne sur le site du District afin d'alerter les clubs concernant les licenciés sous le coup d'une suspension non échue.

LIGUE :

- **Protocole de reprise des compétitions :**

Publication sur site et transmission aux clubs (reprend les informations diffusées par M. DEBARBAT, Président de la LFA).

- **Prochain Conseil de Ligue le 31/08/20**

CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- **Aides accordées pour l'acquisition de matériel aux associations sportives.**

Il s'agit d'une manne financière de 240.000 € sur 2 ans. A Charge aux clubs de réaliser les démarches et dossiers nécessaires pour les subventions.

- Aide accordée pour le fonctionnement du DSF à hauteur de 14.000 €.

DISTRICT

- **Courrier de l'AS QUESNOY LE MONTANT** : Demande d'information suite à la reprise du club en D6 et non en D5 comme le club le souhaitait.

Le District a déjà répondu à plusieurs reprises concernant les motivations du CD pour la reprise du club en D6. Il n'y a pas eu de modification depuis le Comité Directeur du 09/06/20.

Le District accepte après une seule saison d'inactivité, la reprise de celui-ci 2 divisions en dessous de la division à laquelle il avait participé lors de sa dernière saison. L'AS QUESNOY étant en D4 lors de la saison 2018/2019, sa reprise d'activité s'effectuera en D6.

- **Calendrier et reprise des compétitions :**

280 équipes seniors engagées contre 282 la saison passée, ce qui démontre une certaine stabilité.

Priorité donnée au championnat jusqu'au 15 décembre 2020

- **Coupes de France : une notification a été transmise avec les directives à suivre.**

Les Président encourage les clubs de la Somme et leur souhaite une belle et longue aventure dans cette compétition.

Cette saison 130 clubs se sont engagés contre 124 l'année passée.

- **Rencontre avec les clubs de D1 et D2 Seniors du 03/09/20 :**

Cette réunion se déroulera au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY à Amiens (antenne régionale picarde de la LFHF).

L'ensemble des clubs ont été contactés par les membres du Comité Directeur pour leur participation. Bulletin réponse à renvoyer pour le 30/08/20 au plus tard.

Les clubs seront convoqués à 17h45.

- **Bilan d'activité des clubs :**
 - **Reprise d'activité** : FC DOMPIERRE – US LE BOISLE – AS QUESNOY LE MONTANT
 - **Création de club** : FC ABBEVILLE - FUTSAL PERONNE
 - **Entente Seniors** : AS GAPENNES et AS YVRENCH
 - **Inactivité en seniors** : AC DOMART EN PONTHEU – AS CITERNES – AJ ARGOEUVES – FC GROUCHES – US HARBONNIERES
 - **En attente** : Affiliation d'un club Futsal à Ault (sollicitation par mail). En attente de précision des dispositions réglementaires.
- **Bordereau de tickets imposés aux clubs :**

Ces bordereaux ont été transmis à l'ensemble des clubs suite à la sollicitation de quelques-uns.

Le Président, avec l'aval des membres du CD, précise que l'obligation d'achat de tickets est suspendue pour la saison 2020/2021. Aucune amende ne sera débitée au 1^{er} janvier 2021 comme précisé sur le document.

Les clubs ont tout de même la possibilité de commander des tickets d'entrée selon leurs besoins.

- **Relance du FC FENNEC pour leur affiliation :**

Réponse a été faite par mail. Aucune évolution dans ce dossier.

COMMUNICATION DU TRESORIER :

Monsieur Pierre LAVALARD précise que la somme de 5 €, concernant le Fond de Solidarité, sera versée sur les comptes clubs de Footclubs, aucun versement ne se fait sur le compte courant.

L'abondement supplémentaire souhaité par le DSF devrait se situer autour de 1,50€ par licencié pour les clubs.

Il informe également les membres que la non-imposition de commande de tickets équivaut à une économie totale de 9.000 € pour l'ensemble des clubs.

Réunion de la Commission des Finances prévue deuxième quinzaine de septembre.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le Président rappelle que celle-ci se déroulera le 21/11/20 et que l'appel à candidature se fera durant la semaine 38.

Tour des Commissions :

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :

Il transmet le document reçu de l'IR2F concernant le déroulement des formations et les différents dispositifs à mettre en place pour suivre le protocole sanitaire.

Il informe les membres des prochaines certifications du DSF :

- 26/08/20, CFF3 à Abbeville
- 29/08/20, CFF2 à Doullens
- 02/09/20, CFF3 à Nesle

Laurent BOURDIN, Foot Animation :

Il précise que les calendriers prévisionnels sont préparés.

Reste à recevoir l'ensemble des engagements.

Il rappelle que la gestion des engagements U11 est à charge du District, par Julie, mais que pour les U7 et U9 ceux sont les secteurs qui gèrent.

Alain CRESSON, Vimeu et Formation :

Il relate le mécontentement de l'AS HUPPY concernant le groupe dans lequel ses seniors ont été placés.

Le planning de formation du PPF est à l'étude et en attente d'informations complémentaires sur les possibilités de formation liées aux protocoles à suivre.

Cyril PAGE, Médicale :

De nombreux dossiers médicaux arbitres ont déjà été vérifiés.

Pour les dossiers des nombreux jeunes arbitres, il a demandé un ECG à chacun.

Concernant les animations du DSF, que ce soit de loisirs ou de compétitions, il préconise la réalisation du strict minimum au moins pour cette saison en raison du COVID.

Pascal TRANQUILLE, Vice-Président :

Il informe les membres des retours concernant la réunion préparatoire 2020/2021 pour les clubs évoluant en Seniors D1 et D2. Il demande à chacun de relancer les clubs, un tableau sera envoyé à tous.

Il émet quelques inquiétudes quant à la reprise des compétitions après 6 mois d'inactivité. Il espère malgré l'impatience des joueurs que tous se focalisent sur le football et le plaisir qu'il procure. Souhaite une reprise en douceur, sans problème de comportements.

Jean Marie WARME, Sportive :

Les calendriers sont parus au 13/08/20. Travail en collaboration avec Joël CRAPOULET.

Concernant les groupes, la tâche fut parfois difficile, mais c'est la situation géographique qui a été prise en compte, en essayant au maximum de respecter les secteurs.

Sachant qu'en fonction des secteurs et niveaux de pratiques, certains ont manifesté leur mécontentement, mais comme chaque année, les groupes ne peuvent faire l'unanimité.

Alain LECLERCQ, CDTIS :

2 à 3 dossiers en attente pour des classements d'installation, confirmation d'éclairage, à la demande des mairies (Gamaches, Auxi le Château et Saint Quentin Lamotte).

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

Il demande validation au CD pour intégration de deux nouveaux membres au sein de la Commission des arbitres :

- Yoann DELEAU
- Martial THUILLIER

Validation des membres du CD.

Il pose questions sur la reprise des compétitions concernant les arbitres par rapport au COVID et liés aux différentes obligations.

Il est répondu que le port du masque des dirigeants, remplaçants et spectateurs n'est pas du ressort de l'arbitre. Ce dernier rappelle aux deux capitaines les mesures sanitaires à respecter. Sans application, il transmettra un rapport d'après match sur ce non-respect du protocole sanitaire. Pas de sanction à appliquer à ce niveau par l'arbitre.

Le district reste cependant dans l'attente d'un texte fédéral...

Prochaine réunion le 22/09/20 à 17h00.

Le Président : Marcel GLAVIEUX

Le Secrétaire Général : Didier BARDET